

CARIGNAN Actus

DE BORDEAUX

06 - avril - mai - juin 2024



// Dossier du mois

Le Budget 2024

Sommaire

03 **Mot du Maire**

04 **Action municipale**

Argent de poche
Social
Transition écologique

06 **Dossier du trimestre**

Le budget

08 **En bref**

09 **Vie associative**

10 **Tribunes**

12 **A venir...**

02

Carignan Actus

#06 - Avril - Mai - Juin 2024

Mise en page par la Mairie
de Carignan de Bordeaux

24 Rue de Verdun
33360 Carignan de Bordeaux
Tél. 05 56 21 21 62
carignandebordeaux.fr

Commune de Carignan de Bordeaux

Directeur de la publication
Thierry GENETAY

Responsable de la publication
Rémy POINTET

Création graphique
Mairie de Carignan de Bordeaux

Impression
Raynaud Imprimeurs - T 05 49 06 10 66



Vos rendez-vous de avril / mai / juin

Avril

06 **REPAIR VÉLO ET BOURSE AUX
VÉLOS - CAC - ÉCOPAINS**
L'Odyssée, 9h30

06 **FRESQUE DU CLIMAT - ÉCOPAINS**
L'Odyssée, 10h
ecopains@gmail.com

07 **REPAS DES AÎNÉS**
L'Odyssée, 12h

10 **INITIATION AU COMPOSTAGE -
ÉCOPAINS**
Jardins du Moulin, dès 15h
ecopains@gmail.com

27 **THÉÂTRE ZART'PION - CHAD**
L'Odyssée

27 **ATELIERS BIBLIOTHÈQUE**
Bibliothèque, 10h - 12h

Mai

04 & 05 **EXPO PHOTO - ELC**
L'Odyssée

05 **DISTRIBUTION SACS À PAIN -
ÉCOPAINS**
Lartigotte, dès 9h30

08 **BOURSE AUX PLANTES -
ÉCOPAINS & BOUTIQUE SANS
ÉTIQUETTE**
Jardins du Moulin, dès 10h

24 **COMPTOIRS CARIGNANAIS**
Lartigotte, 18h30 - 22h30

24 **ATELIERS BIBLIOTHÈQUE**
Bibliothèque, 10h - 12h

24 **25 & 26 FÊTE FORAINE**
Esplanade de L'Odyssée

25 **ATELIER TEINTURES
NATURELLES - ÉCOPAINS**
Salle polyvalente, 14h
ecopains@gmail.com

Juin

08 **FÊTE AGRIM'ALIM - ÉCOPAINS**
Jardins du Moulin, dès 10h

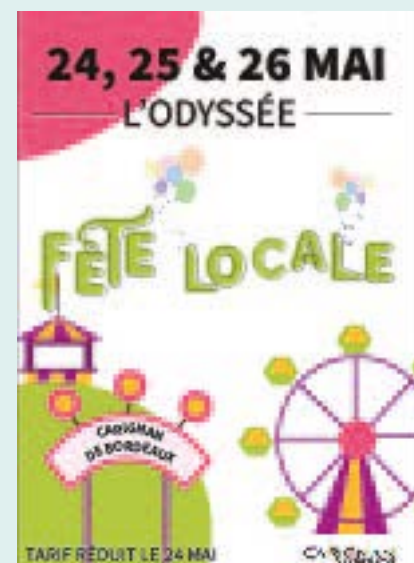
09 **ELECTIONS EUROPÉENNES**
L'Odyssée, 8h - 18h

15 **FÊTE DE L'ACRODÉMO**
L'Odyssée

22 & 23 **GALA DE DANSE**
L'Odyssée

28 **MARCHÉ NOCTURNE**
Esplanade de L'Odyssée

29 **FÊTE DE L'ELC**
L'Odyssée





Le mot du maire

Chères Carignanaises, Chers Carignanais,

Tout d'abord, je souhaite rendre hommage à une figure marquante de notre commune, Jean JAMET, élu au Conseil Municipal de Carignan de Bordeaux de 2001 à 2020 et Maire de Carignan de Bordeaux de 2008 à 2017 et qui nous a quittés récemment.

Au-delà des différences politiques qui peuvent parfois nous diviser, il est essentiel de reconnaître et saluer le dévouement de ceux qui ont consacré une partie de leur vie à servir notre ville. Jean JAMET a incarné cet engagement en contribuant au débat démocratique et en représentant les voix et les convictions de nombreux concitoyens.

Nous avons consacré ce début d'année à consolider les éléments budgétaires et le 4 avril dernier, nous avons voté le budget prévisionnel en ne perdant jamais de vue **l'intérêt collectif et général dans nos choix**.

Malgré un contexte inflationniste persistant, en 2024, nous poursuivrons les projets municipaux engagés depuis le début de notre mandature (gymnase, médiathèque, rénovation des bâtiments municipaux (écoles, église, salles associatives, mairie, etc...), le numérique, la transition écologique (plan vélo, voies vertes).

Notre budget d'investissement prévisionnel d'un peu plus de 3 M€ en 2024 est à la hauteur des enjeux auxquels nous devons faire face pour construire, rénover ou réhabiliter nos bâtiments dont certains sont vétustes.

Ces investissements lourds, mais essentiels pour notre commune, sont aussi possibles grâce aux subventions importantes que nous sollicitons auprès de nos partenaires avec lesquels nous entretenons des coopérations et avons de vraies relations de confiance.

Les dépenses de fonctionnement progresseront sur l'année 2024 pour assurer les services nécessaires à la vie de la commune tels que la restauration scolaire, l'entretien de nos voiries, fossés et réseaux.

Les recettes de fonctionnement progresseront avec l'augmentation des bases fiscales (+3.9 %) **mais les taux d'imposition communaux seront inchangés et sont stables** depuis 2021.

Vous savez aussi ô combien nous sommes attachés au dynamisme de notre vie locale.

Nous aurons donc plaisir à vous retrouver prochainement autour d'évènements festifs pour partager ensemble de bons moments conviviaux :

- 07 avril 2024 : le repas de nos aînés
- 24 mai 2024 : le rendez-vous incontournable de nos Comptoirs Carignanais
- 28 juin 2024 : la première édition du marché nocturne avec des artisans locaux

Comme vous le voyez, fidèles à nos engagements, vous pouvez compter sur nous pour toujours mieux répondre à vos attentes et continuer à améliorer notre cadre de vie et le bien vivre ensemble !

Thierry Genetay,

Maire de Carignan de Bordeaux

Action municipale

Argent de poche

Le dispositif "Argent de Poche" donne la possibilité aux adolescents âgés de 16 à 17 ans d'effectuer de petits chantiers de proximité, participant à l'amélioration de leur cadre de vie, tout en gagnant un peu d'argent.

Le dispositif "Argent de poche", c'est quoi ?

Il s'agit de chantiers d'une durée de 3h qui ont lieu pendant les vacances scolaires. En contrepartie de leur investissement, les participants perçoivent une indemnité de 15 € par demi-journée.

L'objectif du dispositif est non seulement de permettre aux jeunes de découvrir et d'appréhender le monde du travail, mais c'est aussi un moyen de les inciter à s'engager dans une démarche

citoyenne et de les responsabiliser sur des courtes missions.

Ils sont accueillis dans différents services de la mairie (administration, services techniques ...) et sont encadrés par un agent de la commune.

Conditions :

- Avoir 16 ou 17 ans.
- Résider sur la commune de Carignan de Bordeaux

Inscriptions :

Pour une première inscription, une rencontre est obligatoire pour évaluer les attentes des adolescents et remplir le dossier d'inscription.

Pour les vacances d'été 2024, les jeunes peuvent s'inscrire, du 15



avril au 30 mai, sous réserve de disponibilité.

Renseignements :

Pour toutes questions sur ce dispositif et pour s'inscrire, merci de contacter : c.faureau@carignandebordeaux.fr

Service Social

- **Ateliers ASEPT** : les ateliers form' et bien être ont eu du succès, les prochains ateliers commenceront le 15 mai et auront pour thème les ateliers numériques.

- **Nouveauté !** Le prochain Cabaret festif aura lieu le vendredi 14 juin après-midi de 14h à 17h à L'Odysée (tarifs : 7€ pour une personne et 10€ pour un couple). Date butoir des inscriptions : 7 juin 2024.

- **Jardins familiaux** : La commune en partenariat avec Les Écopains section Les Jardins du Moulin mettent à disposition 27 parcelles en location. Paiement d'une redevance annuelle de 1€ par m² de la surface louée + 35€ d'adhésion.

Ces jardins familiaux sont destinés aux Carignanais locataires ou propriétaires d'un logement qui ne disposent de jardin particulier.

📞 Renseignements et inscriptions auprès du CCAS pour les trois animations :
06 12 12 64 19 - actionsociale@carignandebordeaux.fr



Dysfonctionnements de la Ligne 404



Suite à des dysfonctionnements répétés concernant la ligne 404, Thierry Genetay, Maire de Carignan de Bordeaux a interpellé Alain Rousset, Président de la Région Nouvelle Aquitaine, dans un courrier en date du 6 février lui demandant une intervention immédiate pour évaluer et résoudre ces problèmes, assurant ainsi un transport scolaire sûr, efficace et digne de confiance. Effectivement, les usagers, notamment les élèves, déplorent des absences de bus à 7h20 et à 7h45 sur la ligne 404. Les retards fréquents, et les problèmes de capacité des véhicules affectent sérieusement la qualité du service.

La Région Nouvelle Aquitaine dans sa réponse en date du 26 février vient de confirmer les difficultés rencontrées sur cette ligne. La Région Nouvelle Aquitaine a demandé à la société Citram de mettre en place un Plan de Transport Adapté afin que tous les services qui desservent notre commune entre 7h et 8h soient assurés.



L'éco-geste du mois

Les arbres jouent un rôle fondamental dans la préservation de la biodiversité, de la captation du CO2. Il est essentiel de pouvoir les protéger en les classant et les identifiant en tant que "arbres remarquables". La mairie en a déjà classé une vingtaine sur le domaine public de la commune. Nous souhaitons répertorier les arbres à protéger sur toute la commune (privé ou public) pour les inscrire au PLU (plan local d'urbanisme). Ces arbres ne pourront être élagués ou coupés que sur autorisation.

+ d'infos : carignandebordeaux.fr

Compostage - Le tri des déchets alimentaires devient obligatoire en 2024.

On trouve encore dans la poubelle grise, 67 kg par an et par habitant de déchets alimentaires. Ces déchets sont actuellement incinérés alors que séparés des autres déchets, ils pourraient être valorisés en compost pour enrichir nos sols.

Dans les prochaines semaines, chaque foyer carignanais recevra la visite d'un messenger du SEMOC-TOM. Ces derniers vous présenteront les enjeux du tri des déchets alimentaires et vous proposeront des solutions gratuites pour les valoriser. Dans le même laps de temps, des points de collecte pour

les déchets alimentaires seront installés sur la commune. Ceux-ci seront collectés et lavés toutes les semaines. Plusieurs solutions s'offriront à vous :

- ✓ **Composter à la maison** en recevant gratuitement un kit de compostage
- ✓ **Porter vos déchets alimentaires en point de collecte.**

Ces solutions peuvent être complémentaires pour les déchets délicats à composter à domicile.

Calendrier des collectes et informations complémentaires sur semocotom.com

Remerciements - vote budget participatif

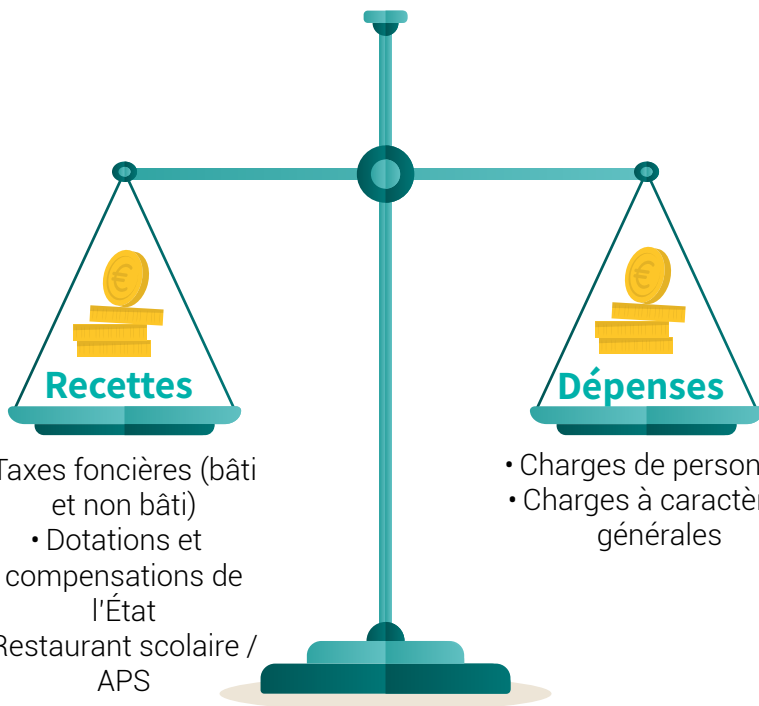
Nous remercions et félicitons les jeunes Carignanais qui se sont mobilisés sur le projet du city-stade. Les Carignanais ont été sollicités pour voter et soutenir le projet. Le nombre de votes a malheureusement été insuffisant et le projet n'est pas ressorti lauréat.



Budget 2024

Le budget 2024 se caractérise par la poursuite des projets municipaux engagés depuis le début de la mandature (Gymnase, Médiathèque, Rénovation des bâtiments municipaux, numérique, transition écologique (voie verte et plan vélo) malgré un contexte inflationniste persistant.

FONCTIONNEMENT 3.8 M€



CHIFFRES CLÉS



4282
habitants



44
agents



514 000 €
d'autofinancement

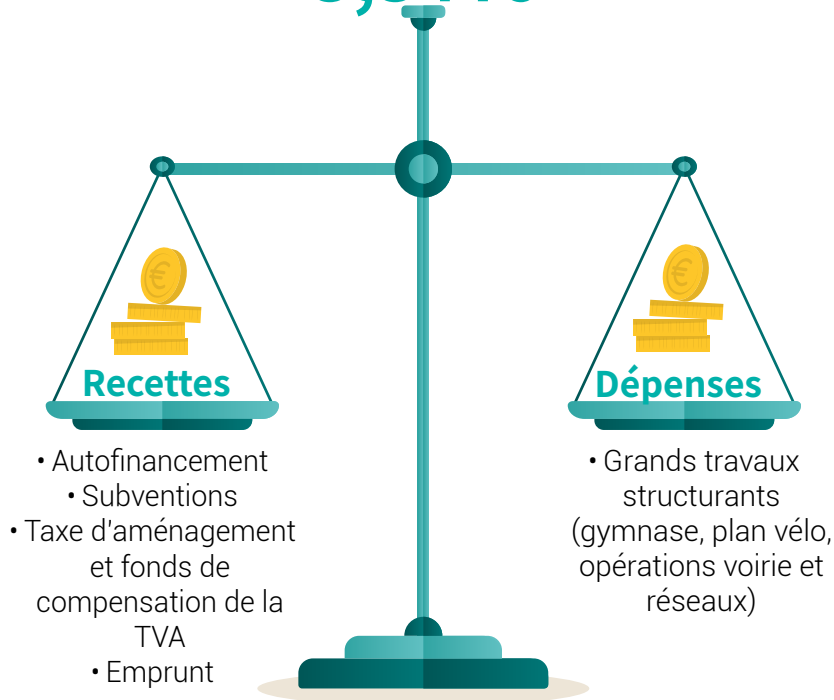


856 817 €
de subventions reçues



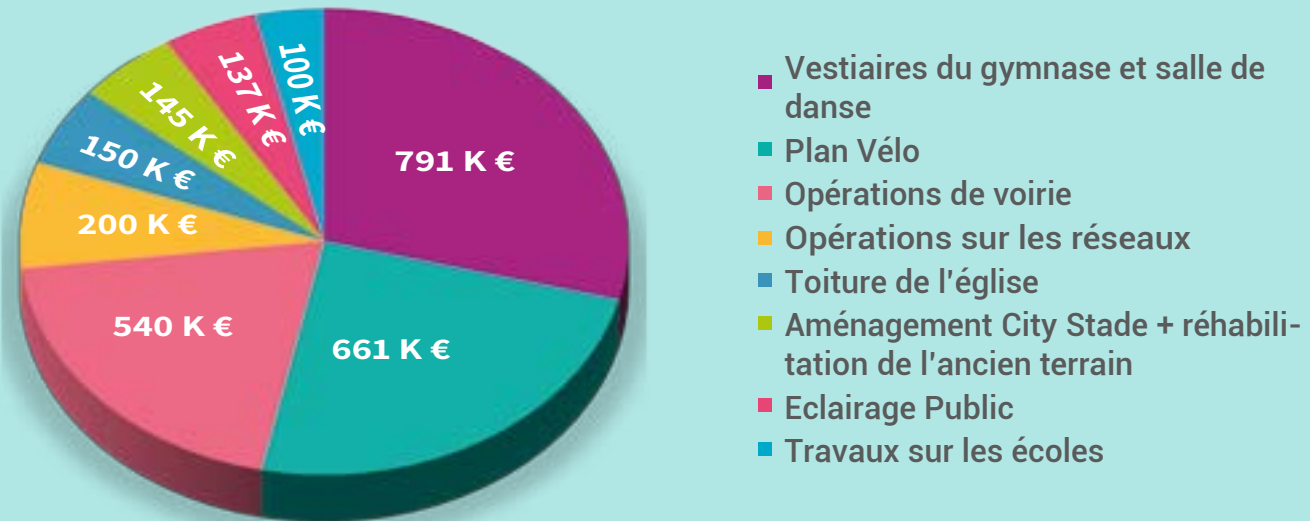
35 300 €
versés aux associations

INVESTISSEMENT 3,3 M€

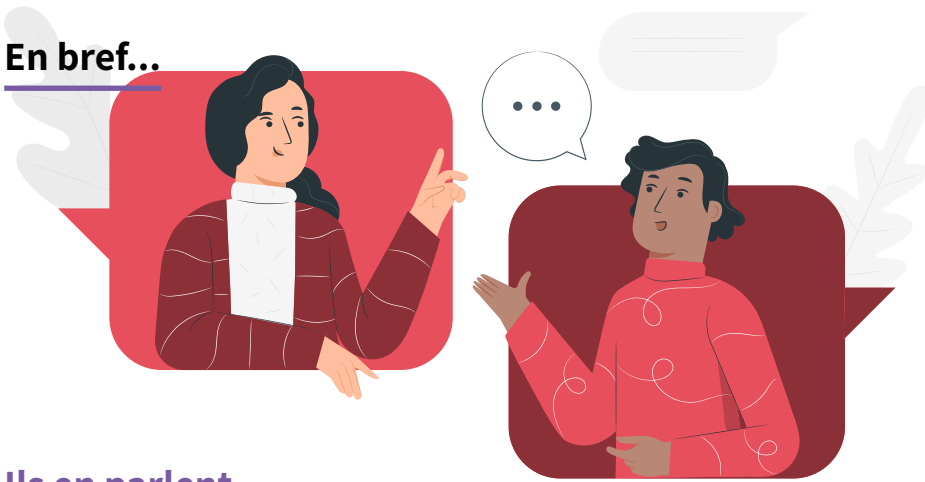


07

RÉPARTITION DES DÉPENSES PRINCIPALES EN INVESTISSEMENT 2024



En bref...



// Compte-rendu du conseil municipal du 7 février 2024

Ce Conseil Municipal était composé de 7 points sur les sujets suivants :

- Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement.
- Demandes de Subvention : Fonds UE Territoriaux via le GAL Cœur entre deux mers / DETR 2024 – Fonds UE Territoriaux Restructuration locaux annexes et construction de vestiaires gymnase / Conseil Départemental – Plateau Routier de Cadène - Voie verte 2024 / DSIL 2024 – Toiture Eglise / City Stade.
- Débat d'Orientation Budgétaire 2024.

Ils en parlent...

Début 2024, une convention de participation citoyenne avec la Gendarmerie de Latresne a été signée par le Maire. Ce dispositif s'inscrit dans le cadre de la démarche partenariale entre les forces de l'ordre, les élus et la population, afin d'améliorer la prévention et la lutte contre la délinquance. Après avoir candidatés, des citoyens référents choisis sur

la base du volontariat, reçoivent une information spécifique dispensée par les gendarmes pour les sensibiliser aux actes élémentaires de prévention et comportements à adopter en cas d'évènements suspects. Merci d'adresser vos candidatures écrites à la mairie au plus tôt : mairie@carignandebordeaux.fr.

Le saviez-vous ?

Les plaintes pour des stationnements inappropriés ne cessent d'augmenter en mairie. La commune rappelle aux administrés que les espaces verts ou les trottoirs n'ont pas vocation à servir de parkings et que de nombreux stationnements sont à proximité. La gendarmerie qui assure une campagne de sensibilisation, pourrait verbaliser les véhicules gênants, en cas de récidive.

// Compte-rendu du conseil municipal du 4 avril 2024

Ce Conseil Municipal consistait principalement au vote du budget 2024.

Élections européennes



OÙ FAIRE ÉTABLIR VOTRE PROCURATION ?

- ✓ en ligne : maprocuration.gouv.fr,
- ✓ à la gendarmerie,
- ✓ à un poste de police.

QUI PEUT-ÊTRE MANDATAIRE ?

- ✓ il doit jouir de ses droits électoraux,
- ✓ il doit être se rendre à votre bureau de vote.



LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES :

- ✓ pièce d'identité,
- ✓ formulaire déjà rempli ou à remplir sur place avec les noms, prénoms, date et lieu de naissance, adresse du mandataire et numéro électoral du mandataire.



Le mandataire doit être prévenu par vos soins car aucun document ne lui sera envoyé.



Les Écopains

Se préparer au monde de demain avec les Écopains !

- Des animations variées autour de l'écologie
- Les Jardins du Moulin : ateliers ouverts à tous les samedis de 10h à 12h. Entrée au 15 bis chemin du Moulin
- L'Atelier Libre : couture / création

ecopains@gmail.com
lesjardinsdumoulin33@gmail.com

Conseil des sages - appel à candidature

Le conseil des sages constitue une instance non décisionnaire de réflexion et de propositions profitables aux Carignanais dans divers domaines, sans esprit partisan sans idées préconçues ou dogmatiques

Tous les Carignanais de plus de 60 ans (et même plus jeunes) qui souhaitent rejoindre le conseil des sages peuvent adresser leur candidature à : mairie@carignandebordeaux.fr

Vous êtes les bienvenus !

Retrouvez les coordonnées de toutes nos associations carignanaises sur le site :

carignandebordeaux.fr/culture-sport-associations/liste-des-associations/

E.L.C.

Plongez dans l'univers de l'Ecole des Loisirs de Carignan !

Ne ratez pas notre exposition passionnante de l'atelier photo avec la présence d'un astrophotographe comme invité d'honneur les **3 et 4 mai**, le concert annuel de Carisong le **22 juin** à l'église de Carignan dirigé par Laurence Wallimann. Chansons françaises, chants Maori et Quechoua vous transporteront.

Enfin, vous pourrez nous rencontrer lors de la fête de l'Ecole des Loisirs **fin juin** pour découvrir nos multiples activités.

Venez nombreux à ces différentes manifestations et participez à notre tombola pour soutenir notre association. Restez à l'écoute pour les détails à venir !!!



C.A.C. section tennis

Soirée sponsors et partenaires

Ce vendredi 15 mars nos partenaires

- Petits-Fils Artigues,
- Math Ingénierie,
- Krys Fargues Saint Hilaire
- Cabinet Brumeau

ont dotés nos 3 équipes masculines, notre équipe féminine et nos 4 éducateurs de tenues aux couleurs du club et se sont engagés sur un partenariat avec le club pendant 3 ans.

Merci à vous !!!

Tribune de l'opposition

NE COMPTEZ PAS SUR EUX !

Comptons les présents : Début janvier, le Maire a prononcé son discours des vœux. Surprise : la moitié de l'équipe municipale majoritaire est absente. Serait-ce à nouveau la preuve de dissensions entre élus majoritaires ?

Plus étonnant encore, un seul Maire des communes voisines est présent et le Président de la Communauté des Communes ne s'est pas déplacé ni fut représenté ! Pas de représentant de la Région, ni du Département, pas de parlementaires ...

Cette absence de solidarité entre élus dans l'environnement politique de la rive gauche, laisse planer l'idée que **la crédibilité de la majorité et la parole du Maire sont fortement démonétisées. Plus personne ne compterait sur eux !**

Comptons les euros : Décidément **les chiffres sont tenaces !**

Après un trimestre écoulé, le budget de 2024 n'est toujours pas voté !

Mais le Maire a enfin présenté le 12 mars le projet de décompte budgétaire de l'année 2023, et les comptes présentés de 2023 sont révélateurs.

Souvenez-vous, l'année dernière à la même époque, le Maire avait prévu des projets d'investissements à hauteur de 3,43 millions d'€. **On allait voir ce qu'on allait voir ...** le paysage de la commune va totalement changer !

Un an plus tard c'est piteusement que **les chiffres sont dévoilés pour montrer une piètre réalité : 60 % des projets n'ont pas été réalisés !**

Faute de travail, d'imagination et

d'engagement personnel, la majorité municipale absente, inopérante, **incapable d'avancer sur ses propres projets** n'a réalisé que 1,41 million d'€ d'investissements.

Quand les communes voisines se modernisent, investissent et se projettent dans l'avenir, Carignan reste figée dans l'immobilisme.

Les chiffres ne mentent pas : pour moderniser la commune ne comptez pas sur eux !

Comptons les hommages : Notre ancien Maire Jean **JAMET** nous a malheureusement quitté récemment. Dévoué corps et âme à Carignan de Bordeaux il a beaucoup œuvré en redressant les comptes de la commune, en la désendettant et en modernisant notamment avec le terrain synthétique de football, la salle de l'Odysée, la salle du Conseil Municipal, le goudronnage d'un tiers des rues, l'extension du réseau d'assainissement, la rénovation des écoles ...

Il mena ses deux mandats avec passion et les Carignanais firent de lui l'un des rares Maires de notre commune à être réélu.

Nombreux furent ceux qui lui ont consacré un dernier hommage mérité lors de ses obsèques, y compris par ceux qui l'ont tellement critiqué, qui pour quelques-uns ont quitté son groupe pour former son opposition et revendiquent aujourd'hui son héritage. **Ne comptez pas sur ceux-là pour faire preuve de complicité !**

Comptons les avarés : Le Maire a présenté le 12 mars dernier son nouveau **dispositif social dit "Argent de poche" à destination**

des jeunes Carignanais. Il offre la possibilité à des jeunes de 16 à 18 ans d'effectuer des petits chantiers pour la commune en contrepartie d'une indemnisation. Le Maire et son adjoint enrobent tout cela dans un beau paquet social mettant en avant *"l'intérêt pédagogique ... l'ouverture culturelle et sociale ... l'engagement de la jeunesse ... l'intérêt de la population ... et le soutien de la CAF"* (source : Point n°5 du 12 mars 2024).

Ce que le Maire a fini par avouer, est que la rémunération totale offerte par la commune est de ... **"5 € de l'heure". Plus radin tu meurs !**

L'opposition s'est insurgée contre **cette ridicule rémunération présentée comme visant "l'amélioration du cadre de vie et l'utilité collective"**. Derrière les habituels discours pompeux et les arguments de façade, la majorité est plus pingre pour les jeunes ... que pour ses propres indemnités !

Jeunes de Carignan, ne comptez pas sur eux pour votre argent de poche !

Comptons les absurdités : En janvier, le Maire a présenté une future dépense pour la réfection de la toiture de l'église et installation de panneaux photovoltaïques. Des panneaux solaires sur une église du XIII siècle ! Au titre de l'écologie, le Maire n'est plus à une incongruité près !

Ne comptez pas sur eux pour la sauvegarde architecturale !

Faites valoir vos droits, avec une association qui vous défend. Rejoignez-nous et écrivez-nous à : aimeretagircarignan@gmail.com



Dans sa dernière tribune, l'opposition s'est félicitée d'avoir fait rajouter 100 k€

supplémentaires dans le cadre des travaux du plan vélo sur la route de Fargues. Il faut savoir qu'il s'agit là d'un financement entièrement à la charge de la communauté de communes. Si ces travaux étaient tellement nécessaires, pourquoi donc les élus de la majorité de l'époque n'avaient-ils rien prévu. Le fait que notre ancien maire y réside dorénavant a-t-il changé la donne ?

Quoiqu'il en soit, grâce à nos relations de confiance avec la CDC nous avons pu faire réaliser des travaux qui n'avaient pas été pris en compte jusqu'alors. Ne serions-nous pas plus efficaces ?

Pendant ce temps, votre majorité continue à œuvrer dans l'intérêt commun et elle aura d'ailleurs pu voter un budget ambitieux à l'occasion du conseil du 4 avril.

Un budget de fonctionnement maîtrisé :

Tout comme en 2021, 2022 et 2023, il n'est pas prévu de hausse de la fiscalité locale qui reste stable en

2024 à 36,05 % sur le foncier bâti et surtout très inférieure à la moyenne départementale (43,96%) et nationale (37,72%). En dépit de la hausse des tarifs de l'énergie, des économies ont été réalisées sur le fonctionnement grâce à un travail rigoureux et constant des services sur la révision de nos contrats de prestations de service. La masse salariale, premier poste de dépense de la commune, devrait quant à elle diminuer de manière significative en 2024. Cette maîtrise du fonctionnement ne se fait pas aux dépens de l'entretien de la commune puisque nous poursuivons en 2024 l'entretien des routes et des fossés selon le plan pluri annuel engagé en début de mandat.

Un budget d'investissement conséquent et à la hauteur des enjeux auxquels nous devons faire face :

Un montant d'un peu plus de 3 M€ devrait être investi en 2024, en priorité sur la rénovation des équipements sportifs avec la réalisation de la seconde phase du gymnase pour la rentrée de septembre et d'un nouveau city stade. Un gros effort sera également porté sur la réalisation du plan vélo à l'échelle communale. Vous avez sans doute pu constater que la voie verte qui traverse la commune d'est en ouest, le long de la rue de Verdun, est aujourd'hui finalisée. C'est enfin, la mise hors d'eau de notre église dont la toiture présentait des signes de faiblesse inquiétants qui menaçaient sa pérennité.

Des subventions très importantes :

Ces investissements lourds, mais essentiels pour notre commune, sont aussi possibles grâce aux

subventions importantes qui ont pu être recherchées chez nos partenaires institutionnels, la Communauté de communes bien sûr, particulièrement sur le plan vélo (financé à 50% par la CDC), mais également le Département pour nos équipements sportifs, la Région sur les mobilités, l'Etat et même l'Europe pour compléter les subventions précédentes.

Des partenariats qui se sont construits sur le long terme et la confiance :

C'était un de nos engagements de campagne : travailler mieux avec les collectivités voisines. C'est aujourd'hui une réalité avec des coopérations qui se sont traduites par la réalisation de grands projets intercommunaux (contrat CAF, CIAS, Schéma vélo intercommunal, etc ...) et la signature de contrats de coopération avec la Métropole qui nous permettront de lancer des projets d'interconnexion avec le réseau vélo de Bordeaux Métropole et d'étudier une possible extension des lignes TBM sur la commune.

Comme nous l'avons fait sur cette première moitié du mandat, vous pouvez donc compter sur nous pour poursuivre et finaliser nos engagements de campagne sur les années à venir et continuer à améliorer notre cadre de vie !

VEN. 24 MAI

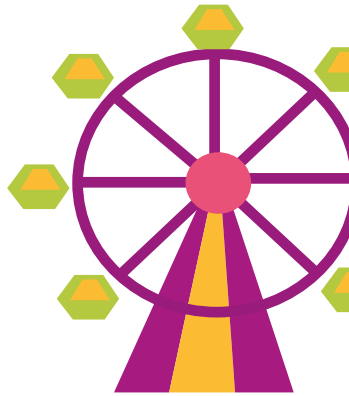
PLACE DE LARTIGOTTE

18H30 – 22H30



**LES
COMPTOIRS
CARIGNANAIS**

ANIMÉS PAR JB MUSIC



Ludothèque Terres de jeu

Avec la participation des commerçants



**VEN.
28 JUIN**



Spectacle de la
compagnie Betty
Blues à **19h**

**MARCHÉ
NOCTURNE**



**ESPLANADE DE
L'ODYSSÉE**

**À partir
de 18h30**

**Restauration
sur place**



**CARIGNAN
FAIT SON
CINÉMA**

**CINÉMA EN PLEIN AIR
LE VENDREDI 30 AOÛT**



Votez pour le film
de votre choix !

